



# Trouver un **emploi** **saisonnier** dans **l'agriculture**

*Vous recherchez un emploi saisonnier dans le secteur agricole, voici quelques informations et conseils pour mener à bien vos recherches, plus particulièrement en Bretagne mais aussi en France, puis dans les régions viticoles, pour la cueillette du raisin ou le portage des hottes et paniers...*

## **Les emplois saisonniers en agriculture**

### ▶▶ **Ce qu'il faut savoir**

- ▶ Les emplois saisonniers en agriculture ne nécessitent pas de qualification précise mais une solide endurance physique est exigée.
- ▶ Les secteurs de production sont nombreux : arboriculture, maraîchage, horticulture, pépinières
- ▶ La durée des travaux agricoles est variable (entre 8 jours et 8 mois)
- ▶ Les producteurs n'hébergent pas, il est indispensable que vous ayez un moyen de locomotion. Sinon, recherchez un emploi dans une zone où l'on est susceptible de pouvoir être hébergé (famille, amis... camping proche par exemple)
- ▶ Votre contrat de travail sera **un contrat saisonnier** dont la principale caractéristique sera d'être à durée déterminée. Il peut être à terme précis (vous connaissez la date de fin de votre contrat) ou à terme imprécis (il prend fin lorsque les travaux sont terminés). Il existe aussi un contrat dont la date de fin est fixée à l'avance et basé sur un volume d'heure. Le contrat se termine quand le volume est atteint.

### ▶▶ **Les activités**

Entre la taille, la récolte, les vendanges et le conditionnement, les activités saisonnières sont nombreuses et variées. L'emploi s'exerce généralement en équipe. Les opérations à réaliser sont le plus souvent manuelles et sont étroitement liées à certains cycles saisonniers.

### ▶ **Quels sont les lieux de travail ?**

En fonction du type d'activité, le travail pourra s'exercer :

- en chai pour la vinification,
- en plein champs pour les récoltes, le traitement, la castration du maïs,

- sous serre pour les semis ou la récolte,
- en entrepôts pour le conditionnement et l'emballage,
- dans une station fruitière pour la cueillette,
- dans une exploitation agricole,
- dans une pépinière (arboricole ou viticole).

### ► **Les activités en Bretagne**

Côtes-d'Armor (22) : Tomate • Echalote • Chou-fleur • Coco de Paimpol • Artichaut • Brocoli • Pomme de terre primeur • Plantes en pot

Finistère (29) : Fraise • Tomate • Endive • Chou-fleur • Artichaut • Brocoli • Céleri • Salade • Poireau primeur • Pomme de terre • Echalote • Plantes en pot • Pépinières • Sapin de Noël • Bulbe • Huître

Ille-et-Vilaine (35) : Pomme • Tomate • Chou fleur • Poireau primeur • Salade • Carotte • Céleri • Brocoli • Fraise • Huître

Morbihan (56) : Fraise • Framboise • Pomme • Brocoli • Tomate • Salade • Poireau • Chou-fleur • Carotte • Navet • Pomme de terre • Plantes en pot • Céréales • Huître

Découvrez les saisons en agriculture par département sur **www.agrimetiers.com** [Trouver un emploi / Offres d'emploi]

## ►► **Où trouver des adresses pour une candidature spontanée ?**

### ► **Les pages jaunes**

**www.pagesjaunes.fr** [maraîchers - coopératives agricoles - arboriculture et production de fruits - pépiniériste - horticulteurs - agriculteurs ...]

### ► **Les contacts locaux**

Privilégiez-les ! Par exemple, rencontrez des exploitants agricoles à proximité de votre domicile, rencontrez des maraîchers sur les marchés...N'hésitez pas à contacter les mairies des communes rurales situées dans les zones de production pour connaître les exploitants.

☞ Pour postuler auprès d'un exploitant agricole, téléphonez pour prendre rendez vous, puis laissez votre CV pour que l'exploitant puisse vous rappeler.

## ►► **Où trouver des offres d'emploi ?**

### ► **ANEFA**

L'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture accessible sur le site **www.anefa.org** propose les offres d'emploi de la production agricole sur l'ensemble de la France.

Dans la rubrique " **Saisonniers** " vous trouverez des informations sur les emplois saisonniers (les conditions de travail, les types de production selon le lieu et la saison...) ainsi que les offres des emplois de moins de 3 mois ne nécessitant pas de qualification. Petite astuce : dans la référence de l'offre, le dernier chiffre est celui du département concerné par l'offre. Dans le détail de l'annonce, vous trouverez des informations sur la période de l'emploi, la durée et les conditions de logement.

Dans la rubrique " Emplois " puis " Candidats ", vous accédez à des offres saisonnières mais d'une durée plus importante (4 à 8 mois) et/ou nécessitant une qualification (par exemple maîtrise de la conduite d'un tracteur). Vous avez alors peut-être intérêt à consulter cette rubrique selon votre expérience et votre disponibilité.

Il existe dans chaque département breton une **Association Emploi Formation** (AEF) en Production Agricole :

→ AEF Côtes d'Armor

Maison des agriculteurs - Av. du Chalutier sans pitié - BP 540 - 22195 Plérin Cedex  
02 96 79 22 44 – aef22@anefa.org

→ AEF Finistère

21, vieille route de Briec - 29000 Quimper  
02 98 64 67 96 – aef-quimper@anefa.org

→ AEF Ille-et-Vilaine

Maison de l'agriculture, rue Maurice Le Lannou - CS 14226 - 35042 Rennes Cedex  
02 23 48 29 45 – aef-ille-et-vilaine@anefa.org

→ AEF Morbihan

Cité de l'agriculture, av. Gal Borgnis-Desbordes - BP 183 - 56005 Vannes Cedex  
02 97 46 22 14 – emploi-morbihan@anefa.org

Ces associations ont en charge la mise en relation des offres et de demandes d'emploi de la production agricole et la promotion des métiers. Leurs offres d'emploi sont systématiquement consultables sur le site de l'ANEFA.

### ► Pôles emploi

**www.pole-emploi.fr** : Pôle emploi propose sur son site une rubrique " Candidat " puis " Recherche des offres d'emploi", choisissez le type de contrat " contrat de travail saisonnier ". Consultez également les rubriques [Actualités]

☞ Dans les agences locales pôles emploi de Bretagne, possibilité de trouver des offres de jobs saisonniers dans l'agriculture à partir de mai – juin

**www.pole-emploi.fr** [Recherche d'emploi / Emploi en régions]

### ► L'Agriculture en Bretagne

**www.agrimetiers.com** [Trouver un emploi] : possibilité de consulter des offres d'emploi et de découvrir les métiers en agriculture et de consulter des vidéos.

# Les vendanges

## » Ce qu'il faut savoir

Au mois de septembre, les saisonniers envahissent les vignes pour procéder à la récolte du raisin. Malgré la mécanisation et la concurrence avec la main d'œuvre locale, il est possible de trouver des emplois comme coupeurs, porteurs, videurs.

- ▶ Les journées de travail sont longues (environ 10h).
- ▶ Ne pas souffrir du dos et aimer travailler à l'extérieur !
- ▶ Il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'un hébergement, beaucoup d'offres d'emploi dans ce domaine comportent une possibilité de logement.

## ▶ **Le contrat vendange**

Type particulier de contrat saisonnier, voici les caractéristiques de ce contrat :

- sa durée (1 mois)
- la possibilité, pour le salarié, d'en conclure plusieurs successivement
- l'exonération des cotisations salariales, sous certaines conditions.

## » Où trouver des adresses de viticulteurs et des offres d'emploi ?

☞ Se déplacer dans les régions viticoles (liste ci-dessous) avant la campagne de vendanges reste la meilleure solution. Pour vous préparer :

## ▶ **Les pages jaunes** de l'annuaire téléphonique

**www.pagesjaunes.fr** [viticulture]

Prenez ainsi par avance des contacts téléphoniques.

## ▶ **Les agences pôle emploi des régions viticoles**

**www.pole-emploi.fr [Recherche d'emploi / Emploi en région]** : Pays de Loire (Maine et Loire et Loire-Atlantique), Aquitaine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Alsace, Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon (Aude), PACA (Bouches-du Rhône et Var), Picardie (Château-Thierry dans l'Aisne), Poitou-Charentes (Cognac en Charente), Vallée du Rhône (Vaucluse, Drôme, Isère), Centre (Cher, Loir et Cher, Indre et Loire).

## ▶ **L'ANEFA**

**www.anefa.org** (p. 3)

*Pour approfondir votre recherche d'un job l'été ou à l'année,  
Connaître les secteurs d'activité qui embauchent  
les jeunes l'été,  
Repérer les lieux (notamment en Bretagne)  
pour trouver des annonces,  
Vous informer sur vos droits,*

*Consultez le guide « Trouver un job » du réseau information jeunesse  
sur **www.ij-bretagne.com**,  
[ **s'informer / travailler / trouver un job** ]*

**EDITION CRIJ BRETAGNE - Février 2011**  
**En collaboration avec l'AEF 35**